

cet important sujet. Cette lettre les journaux français l'ont reproduite récemment.

Ce que j'ai dit alors, je le maintiens dans son intégrité. Ce que j'ai réclamé, je le réclame encore et pour les mêmes motifs.

Et je ne crois pas avoir à justifier auprès de vous, Messieurs, mon intervention ; vous y avez vu au contraire, j'en suis assuré, quelles que soient vos croyances religieuses, l'usage d'un droit indéniable et et même l'accomplissement d'un devoir.

Le soin à donner à des patients qu'une maladie contagieuse confine dans les hôpitaux, regarde sans doute la médecine, l'hygiène, les pouvoirs civils, mais avouez qu'il regarde aussi l'autorité des chefs de familles et la religion.

Je croirais vous faire injure en entreprenant de vous démontrer une vérité si évidente. En terminant ma lettre, l'an dernier, je disais : « Adoptez le plan que, dans votre sagesse, vous trouverez « le meilleur, mais ce que je demande, c'est que les catholiques aient « pour eux et pour leur enfants un hôpital qui soit catholique et « confié à des sœurs de charité. Qu'il soit double ou unique en « deux parties absolument séparées, peu importe, mais je veux que « nos malades qui devront quitter leur foyer lorsque le terrible fléau « viendra les frapper, en allant dans la maison que vous leur aurez « bâtie, se sentent vraiment chez eux ».

Depuis lors, divers projets ont été mis à l'étude ; et il en est un plus simple que les autres, ce me semble, d'exécution facile, qui répondrait à toutes les exigences et mettrait fin à toutes les difficultés. C'est le projet développé tout récemment par un grand nombre de médecins distingués, dans la réponse qu'ils ont faite aux questions que Monsieur le président du Comité d'Hygiène leur avait posées.

Ce projet réalisé reconcilierait infailliblement les citoyens avec l'idée qui leur répugne tant d'être soignés en-dehors de leurs familles et dans un hôpital civique, en cas de maladie contagieuse ; compléterait le service de nos hôpitaux, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital